



## CONDITIONS DE REPRISE

### MARQUES CONCERNÉES

**SYNCHRO**



#### > Stock déporté (consignation de stock) :

- Avoir réalisé sur votre déclaratif de stock restant de fin de saison.
- Facturation à l'identique au même prix en octobre 2026.
- Pour les chaînes/chaussettes PL la consignation est limitée à 10 jeux.

#### > Reprise de marchandise :

- Reprise de stock à 100% selon nos CGV sur les chaînes/chaussettes VL.
- Pour les chaînes/chaussettes PL la reprise est limitée à 10 jeux.
- Valable sur les produits neufs, en état d'être revendus et dans leur emballage d'origine et hors produits supprimés.
- Le transport reste à la charge exclusive du site.

Demandes de retours ou d'avoirs à effectuer après confirmation au SAV **entre le 17/03 et le 18/04/2026** :  
[sav@synchro-diffusion.com](mailto:sav@synchro-diffusion.com)